



**Commune de l'Isle-sur-Serein**

**Département de l'Yonne**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du Vendredi 18 Juillet 2025 à 19h00**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le huit juillet, s'est réuni à la Mairie de L'Isle-sur-Serein en séance publique, sous la Présidence de Stéphane MOREL, Maire de L'Isle-sur-Serein.

Présents : Stéphane MOREL, Marie-Madeleine GAILLARD, Rémy VIDAL, Xavier-Louis MULLER, Pascal MOTTOT, Bertrand BIDAULT DE L'ISLE, Dimitri RAPPENEAU, Christophe GENTIL, Véronique PHILIPPE et Mélissa MATHIEU.

Excusés : Frédéric MARECHAL (procuration à Véronique PHILIPPE)

Absent : Edouard NORMAND.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Nomination du Secrétaire de Séance ;
- 2) Approbation du Conseil Municipal du 11 avril 2025 ;
- 3) Décision modificative – Budget Principal ;
- 4) Demande de la SGC d'Avallon : décomposition des factures des travaux d'investissement – Foyer Adultes Handicapés à venir ;
- 5) Foyer Adultes Handicapés – changement des menuiseries ;
- 6) Réfection de la toiture de l'Immeuble Vauban ;
- 7) Revalorisation du loyer de l'appartement B sis 8, Rue Vauban (rez-de-chaussée) ;
- 8) Cabinet de kinésithérapie : montant du loyer et des frais de ménage ;
- 9) Travaux de terrassement ;
- 10) Nouveaux tarifs de location – Foyer Socio-Educatif ;
- 11) SUEZ Eau France : contrevaleurs pour la performance des réseaux d'eau potable ;
- 12) SUEZ Eau France : performance des systèmes d'assainissement collectif suite à la réforme de l'Agence de l'Eau ;
- 13) SDEY – sinistre 44, Avenue du Parc ;
- 14) Changement de chauffage – bâtiments communaux ;
- 15) Nomination représentant communal « Natura 2000 » ;
- 16) Demande de participation financière de la Coopérative Scolaire – Groupe Scolaire du Parc dans le cadre du projet Natura 2000 ;
- 17) Demande de subventions :
  - délégation de l'Yonne – France Alzheimer ;
  - cotisations d'assurance 2025 des Sapeurs-Pompiers volontaires du Centre de Secours de L'Isle-sur-Serein ;
  - remboursement de la prestation DJ du bal du 13 juillet 2025 à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de L'Isle-sur-Serein
- 18) Questions diverses.

\*\*\*\*\*

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et fait part des documents déposés sur table.

**1. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Dimitri RAPPENEAU est nommé Secrétaire de séance.

## 2. APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2025 :

Après lecture du procès-verbal par le Maire, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité par les Membres présents.

## 3. DECISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL 2025 - COMMUNE :

Le Maire propose aux Conseillers Municipaux de prendre une décision modificative pour le budget principal de la Commune comme suit :

DÉPENSES		RECETTES	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
c/6064	-200 €		
C/615231	-4 400 €		
Chap 023	+ 4400 €		
c/673	+ 200 €		
<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
c/21318	+ 6 200 €	Chap 021	+ 4 400 €
		c/10222	+ 1 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 6 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>+ 6 200 €</b>

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,  
**AUTORISENT** le Maire à prendre la décision modificative comme énoncée ci-dessus.

## 4. DEMANDE DE LA SGC D'AVALLON : DECOMPOSITION DES FACTURES DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT – FOYER ADULTES HANDICAPES A VENIR ;

Le Maire explique qu'après échanges avec la SGC d'Avallon (Trésor Public), il convient d'affecter les travaux du Foyer Adultes Handicapés en investissement afin de redonner de la valeur au bien communal situé 10, route de Dissangis à L'Isle-sur-Serein.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **DÉCIDENT** d'affecter les travaux du Foyer Adultes Handicapés en investissement afin de redonner de la valeur au bien communal ;
- **CHARGENT** le Maire de mandater les dépenses de travaux du Foyer Adultes Handicapés en investissement ;
- **AUTORISENT** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## 5. FOYER ADULTES HANDICAPES – CHANGEMENT DES MENUISERIES :

Pascal MOTTOT, Conseiller Municipal fait part à l'assemblée des différents devis en vue du changement de certaines portes au sein du Foyer Adultes Handicapés sis 10, Route de Dissangis à savoir les propositions commerciales de :

MIROITERIE AVALLONNAISE :	14 900, 03 euros HT	soit, 15 719,53 euros TTC ;
YONNE MÉTAL :	13 542,02 euros HT	soit, 16 250,42 euros TTC ;
BONNY MENUISERIE :	20 454,20 euros HT	soit, 24 545,04 euros TTC.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **VALIDENT** le devis de la société Yonne Métal (Vermenton) pour un montant de 13 542,02 euros HT soit, 16 250,42 euros TTC ;
- **CHARGENT** le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

## 6. REFECTION DE LA TOITURE DE L'IMMEUBLE VAUBAN :

---

Rémy VIDAL, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire, en charge de ce dossier présente aux Conseillers Municipaux présents les devis de la SARL DULION CHARPENTE, de la SARL ROY et de la SARL BARBAUD en vue de la réfection de la toiture de l'immeuble Vauban sis 8/10, Rue Vauban comme suit :

SARL DULION CHARPENTE :	73 171, 80 euros HT	soit, 80 488,98 euros TTC ;
SARL ROY :	47 183, 72 euros HT	soit, 51 667,78 euros TTC ;
SARL BARBAUD :	44 776,78 euros HT	soit, 49 254,46 euros TTC.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **VALIDENT** le devis de la SARL ROY pour un montant de 47 183, 72 euros HT soit, 51 667,78 euros TTC ;
- **CHARGENT** le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

## 7. REVALORISATION DU LOYER DE L'APPARTEMENT B SIS 8, RUE VAUBAN (REZ-DE-CHAUSSEE) :

---

Rémy VIDAL, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire explique aux Membres du Conseil Municipal présents que Mme Candice DE AZEVEDO occupe aujourd'hui le logement communal situé 8, rue Vauban à L'Isle-sur-Serein. A son arrivée, la locataire a refait d'importants travaux de restauration des lieux. Elle projette de donner son préavis et propose à la Mairie de laisser les ameublements mis en place par ses soins notamment au sein de la cuisine et de la salle de bains.

Rémy VIDAL propose, compte-tenu de la valeur-ajoutée apportée au logement, d'augmenter le loyer soit de 221,42 euros à 300 euros.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **FIXENT** le loyer de l'appartement B situé Rue Vauban (rez-de-chaussée) pour un montant de 300 euros ;
- **CHARGENT** le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

## 8. LOYER DU CABINET DE KINESITHERAPIE : MONTANT DU LOYER ET DES FRAIS DE MENAGE :

---

Le Maire rappelle les travaux de réaménagement réalisés dans les locaux de l'ancienne garderie de l'école élémentaire de L'Isle-sur-Serein (rez-de-chaussée) situés 1 bis, Place Saint-Georges construits sur la parcelle communale cadastrée AB 0405 en vue d'accueillir le 1<sup>er</sup> septembre 2025 un professionnel de kinésithérapie.

Ces locaux comprennent une salle de travail de 43,04 m<sup>2</sup>, trois boxes respectivement de 9,24 m<sup>2</sup> ; 9,18 m<sup>2</sup> et 9,24 m<sup>2</sup>, un bureau avec rangement de 15,18 m<sup>2</sup>, une salle d'attente de 13,66 m<sup>2</sup>, un WC de 7,84 m<sup>2</sup> et un couloir de 5,02 m<sup>2</sup>.

Le Maire propose de louer ce bien à Mme Claire LINGET, kinésithérapeute pour l'exercice de son activité pour un montant mensuel de 300 €. Une participation pour le ménage du local lui sera également demandée pour un montant de 50 euros mensuels.

Les Membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **VALIDENT** le montant du loyer du local professionnel à Madame Claire LINGET, kinésithérapeute pour un montant de 300 €/mois et, le tarif de la participation pour le ménage soit, 50 €/mois à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et,
- **AUTORISENT** le Maire à signer tout document relatif à ce projet.

## 9. TRAVAUX DE TERRASSEMENT :

---

Xavier-Louis MULLER, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire propose de faire établir différents devis pour la location d'une mini-pelle (3,5 tonnes) en vue des travaux de terrassement Rue du Moulin à Vent et d'enfouissement de gaines près du tennis.

### **10. NOUVEAUX TARIFS DE LOCATION – FOYER SOCIO-EDUCATIF :**

Véronique PHILIPPE et Mélissa MATHIEU, Conseillères Municipales en charge de la location du Foyer Socio-Educatif proposent d'augmenter les prestations « ménage » proposées aux utilisateurs compte-tenu de l'achat d'une nouvelle autolaveuse et par conséquent, de fixer les tarifs comme suit :

- grande salle : 85€ ;
- moyenne salle : 65€ ;
- petite salle : 50€.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- **FIXENT** les tarifs des prestations « ménage » du Foyer Socio-Educatif comme énoncées ci-dessus.
- **CHARGENT** le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

### **11. SUEZ EAU FRANCE : CONTREVALEURS POUR LA PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE :**

Sujet ajourné toujours dans l'attente d'une rencontre avec SUEZ Eau France.

### **12. SUEZ EAU FRANCE : PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUITE A LA REFORME DE L'AGENCE DE L'EAU :**

Sujet également ajourné toujours dans l'attente d'un prochain échange avec les interlocuteurs SUEZ Eau France de la Commune.

### **13. SDEY – SINISTRE 44, AVENUE DU PARC :**

Xavier-Louis MULLER, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire propose que la Commission Travaux se réunisse Avenue du Parc au droit n°44 pour voir s'il est envisageable de faire installer un candélabre qui éclairerait davantage la zone.

### **14. CHANGEMENT DE CHAUFFAGE – BATIMENTS COMMUNAUX :**

Le Maire fait part du mode de chauffage envisagé dans le cadre du projet de réhabilitation des bâtiments de la Mairie et de la Communauté de Communes du Serein suite à son échange en date du 10 juillet dernier avec M. Laurent YVART, économiste flux au sein du SDEY à savoir un chauffage à granulés ou pellets de bois.

### **15. NOMINATION REPRESENTANT COMMUNAL « LIGUE POUR LES OISEAUX » (ET NON NATURA 2000) :**

Le Maire explique qu'il convient de nommer un représentant communal de la Ligue Pour les Oiseaux (LPO) afin de mettre en place différents projets tels que des animations pédagogiques, un inventaire des espèces présentes sur la Commune etc. Il propose de nommer Bertrand BIDAULT DE L'ISLE, conseiller municipal.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité

- **NOMMENT** Bertrand BIDAULT DE L'ISLE, conseiller municipal en qualité de Représentant Communal de la Ligue pour les Oiseaux (LPO) – Bourgogne-Franche-Comté.
- **CHARGENT** le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

### **16. DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE – GROUPE SCOLAIRE DU PARC DANS LE CADRE DU PROJET NATURA 2000 :**

Marie-Madeleine GAILLARD, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire fait part d'une demande de la Coopérative Scolaire du Groupe Scolaire du Parc de L'Isle-sur-Serein relative à la prise en charge des frais de transport dans le cadre d'un voyage organisé au Muséum d'Auxerre le 27 juin dernier via la Société TRANSDEV BFC NORD pour un montant de 419 € TTC.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité

- **DECIDENT** d'accorder une subvention de 419 € TTC à la Coopérative Scolaire du Groupe Scolaire du Parc de L'Isle-sur-Serein correspondant aux frais de transports via la Société

TRANSDEV BFC NORD dans le cadre du voyage des élèves du CP au CE2 organisé au Muséum d'Auxerre le 27 juin dernier ;

- **DEMANDENT** à inscrire au budget les crédits correspondants ;
- **AUTORISENT** le Maire à signer tout document.

### **17. DEMANDE DE SUBVENTIONS DIVERSES :**

Le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal de différentes demandes de subventions reçues :

- France Alzheimer – délégation de l'Yonne ;
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de L'Isle-sur-Serein : prestation DJ – Bal des Sapeurs-Pompiers de L'Isle-sur-Serein 2025 ;
- Cotisations d'assurances 2025 des Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours de L'Isle-sur-Serein ;

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité

- **DONNENT LEUR ACCORD** pour verser une subvention de **200 euros à France Alzheimer** - délégation de l'Yonne ;

*Le Maire et Xavier-Louis MULLER, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire quittent la salle.*

Rémy VIDAL, 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire propose d'attribuer une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de L'Isle-sur-Serein pour le paiement des assurances annuelles 2025 d'un montant de 1 207,27 euros et pour la prestation DJ du bal des Sapeurs-Pompiers du 13 juillet 2025 pour un montant de 700 euros.

Les Membres du Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- **DECIDENT** d'accorder une subvention à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de l'Isle-sur-Serein de 1 907,27 euros équivalant au remboursement de la prestation DJ du bal des Sapeurs-Pompiers du 13 juillet 2025 et du paiement des assurances annuelles 2025 ;
- **DEMANDENT** à inscrire au budget les crédits correspondants ;
- **AUTORISENT** le Maire à signer tout document.

*Le Maire et Xavier-Louis MULLER rejoignent l'assemblée.*

### **Informations/ Questions diverses :**

- Demande de M. et Mme François-Henri NICOLAS, pharmaciens d'un terrain pour y créer une pharmacie indépendamment du projet de création d'une maison de santé de la Municipalité ;
- Demande d'achat d'outillage pour les agents communaux ;
- Souhait d'un état des lieux de l'atelier communal ;
- Retrait de la voiture laissée à l'abandon sur le parking derrière la Poste ;
- Prévoir des containers à ordures ménagères et pour le tri des déchets lors des manifestations y compris devant la Maison des Associations.

La séance est levée à 22h30.

**Le Maire,  
Stéphane MOREL**



**Le Secrétaire de Séance,  
Dimitri RAPPENEAU,  
Conseiller Municipal**